



Édito



Georges ZIEGLER
Président du Département
de la Loire

L'année 2022 restera profondément marquée par de nombreuses crises. Elles sont économique, sociétale, sanitaire, climatique, énergétique et malheureusement, conflictuelle, aux portes de l'Europe. Ces crises laisseront durablement leurs empreintes dans nos quotidiens, nous ne pouvons en douter, et plus que jamais, notre collectivité de proximité devra répondre présente, mieux, être force de proposition, dans le respect de ses compétences, celle liée à la solidarité en premier lieu.

Présents, nous le sommes, élus comme l'ensemble des agents auxquels je tiens à adresser mes plus vifs remerciements pour, dans un tel contexte, avoir su faire preuve de ce grand professionnalisme qui les caractérise, afin de mener à bien nos missions.

Que l'on parle d'action sociale, notre cœur de métier, de cet aménagement du territoire, également au service de notre attractivité grandissante, encore, de toutes les actions menées en faveur de l'offre culturelle, du numérique, vous le constaterez à la lecture de ce document, le Département de la Loire s'adapte pour répondre au quotidien aux besoins et attentes des habitants.

Le Département est présent, dans une véritable relation de proximité avec les populations, au cœur des territoires. Cette présence départementale est quotidienne, au titre des solidarités territoriales, pour assurer la mobilité des usagers et entretenir le patrimoine immobilier. Cette présence se révèle également auprès des partenaires, des communes et établissements publics intercommunaux, par un accompagnement constant dans leurs projets de développement.

Encore cette année, chacun à son niveau a contribué à ce que le Département de la Loire garde le cap. Nous avons bien conscience que depuis 2019, l'activité au sein des services a pris un virage, à l'image de cette métamorphose que nous vivons plus globalement dans le monde entier.

Ce tournant, nous le prenons ensemble, toujours avec la même énergie et la même envie d'agir au mieux, dans l'urgence comme sur le long terme, au plus près des habitants et des territoires. C'est ce que vous retrouverez dans ce rapport d'activité 2022.

Bonne lecture à vous.

Édito



Christophe MAILLOT
Directeur général
des services

Après deux années si particulières, voire historiques, qui auront marqué nos vies professionnelles et personnelles, 2022, année certes plus classique, aura tenu toutes ses promesses dans sa capacité à mobiliser les agents. Une année, encore, d'engagement quotidien auprès des Ligériennes et Ligériens, pour une Administration qui se veut humaine et efficace dans la mise en œuvre des politiques publiques et des arbitrages décidés par les élus de l'Assemblée départementale.

Au-delà du quotidien néanmoins, 2022 a surtout marqué le lancement d'un nouveau volet de notre Projet d'administration, Loire Administration 2030.

Si notre Département a en effet su relever les défis qui se sont présentés à lui et affirmer l'importance de la place qui est la sienne par un ancrage de proximité très fort, il lui faut plus que jamais s'appuyer sur une administration performante, pour continuer à assurer un développement équilibré et équitable de notre territoire dans un contexte où les crises s'accumulent.

Cela suppose un Projet d'administration global et cohérent qui vise à structurer une action de terrain efficace. Cela suppose également que notre Administration sache se réinventer, pour tenir compte des nouveaux paradigmes auxquels elle doit s'adapter dans un Monde qui bouge de plus en plus vite d'un point de vue géopolitique, climatique, économique, social et sociétal, sans que l'on sache toujours si ces changements sont seulement porteurs de risques et de périls, ou également d'opportunités.

C'est dans la pleine appréhension de ces changements que le Plan de modernisation, impulsé dès 2017, avait conduit à des avancées notables, tant sur notre organisation que sur nos outils, tant sur le périmètre de nos actions que sur les modalités de leur mise en œuvre. Le développement du télétravail, l'adoption de notre Charte managériale, la création d'un laboratoire d'innovation publique, le développement des tickets restaurant visant à toujours davantage reconnaître le travail des agents, pour ne citer que ces exemples, ont ainsi été rendus possibles.

À la lumière de chocs plus récents et très violents néanmoins, au rangs desquels notamment la crise sanitaire, il nous a néanmoins semblé impératif de ne pas nous soustraire à l'obligation d'aller plus loin encore dans l'ambition d'adapter notre Institution et son Administration. L'objectif étant à cet égard de la faire évoluer pour la rendre toujours plus résiliente et capable de répondre aux nouvelles attentes et nouveaux besoins des usagers, des habitants et des territoires dans lesquels ils résident.

C'est dans ce cadre qu'un second volet, Loire Administration 2030, a vu le jour en 2022, en s'inscrivant dans la pleine continuité du Plan de modernisation, tout en constituant une nouvelle étape, avec la volonté, portée et assumée, de parvenir à une administration toujours plus exemplaire dans sa capacité à agir.

Avec les quatre axes de Loire Administration 2030, l'innovation, la performance, l'accessibilité et la visibilité de notre Institution, ainsi que son attractivité pour ses agents, il ne s'agit rien de moins que d'enclencher une nouvelle aventure collective en déployant une stratégie opérationnelle et pragmatique permettant à notre Département d'être en mouvement.

La création de notre École du management pour tenir compte de la "Révolution" managériale en cours, la décarbonation de notre flotte de véhicules, le souhait d'adopter des modes plus économiques et écologiques de chauffage dans nos bâtiments, le principe du "Bureau de demain" pour appréhender différemment la problématique d'utilisation des locaux, l'effort intensifié de dématérialisation, l'impulsion d'une Gestion de la Relation Usagers (GRU) figurent au rang des priorités. La liste n'étant évidemment pas exhaustive et, tout au contraire, susceptible d'évoluer au gré des besoins et de l'actualité, mais aussi des initiatives et des projets que les agents pourront proposer à la labellisation dans le cadre de Loire Administration 2030.

En 2030, Loire Administration sera donc ce que nous aurons décidé d'en faire ensemble, la traduction concrète de notre engagement. Un engagement qui, et je veux en partager la conviction avec vous, permettra à notre Département d'être au rendez-vous de l'exigence au service de l'intérêt général et du Bien commun.

Cela ne sera possible que si chacune et chacun des 3 000 agents de notre Institution s'engage et croit, au plus profond de lui-même, à notre capacité collective de faire de belles choses ensemble. Des belles choses qui répondent au besoin de transcendance et de sublimation, si absentes de notre société aujourd'hui, trop souvent marquée par la médiatisation excessive du lâcher prise, du découragement, de la lassitude et du repli sur soi.

Sommaire

6

- 6 Assemblée départementale
- 8 Organigramme
- 9 Budget 2021

10

SOLIDARITÉS HUMAINES

- 14 Action sociale et santé
- 16 Enfance et famille
- 18 Insertion
- 20 Autonomie
- 22 Logement et habitat

24

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- 28 Voirie
- 30 Transports
- 32 Politique cycliste
- 34 Environnement
- 36 Coopération territoriale
- 38 Eau potable
Assainissement
Milieux aquatiques
- 40 Transition numérique
- 42 Agriculture et forêt

44

SOCIÉTÉ, CITOYENNETÉ ET ATTRACTIVITÉ

- 48 Éducation et jeunesse
- 50 Culture
- 52 Sports
- 54 Tourisme

56

FONCTIONS TRANSVERSALES ET AFFAIRES GÉNÉRALES

- 60 Ressources
- 62 Fonctions stratégiques

L'Assemblée départementale au 30 juin 2023

42 conseillers départementaux ont été élus en juin 2021 pour un mandat de six ans. Chacun des 21 cantons qui composent la Loire est représenté par un binôme homme-femme. Georges Ziegler est président du Département depuis le 16 octobre 2017.



Le Président
Georges ZIEGLER

ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON  1



Nicole BRUEL Sylvain DARDOULLIER

BOËN-SUR-LIGNON  2



Chantal BROSSÉ Pierre-Jean ROCHETTE

CHARLIEU  3



Clotilde ROBIN Jérémie LACROIX

LE COTEAU  4



Véronique CHAVEROT Daniel FRÉCHET

FEURS  5



Marianne DARFEUILLE Pierre VÉRICEL

ROANNE 1  11



Brigitte DUMOULIN Jean-Jacques LADET

ROANNE 2  12



Farida AYADENE Lucien MURZI

SAINT-CHAMOND  13



Stéphanie CALACIURA Hervé REYNAUD

SAINT-ÉTIENNE 1  14



Fabienne PERRIN Georges ZIEGLER

SAINT-ÉTIENNE 2  15



Pascale LACOUR Jean-François BARNIER

FIRMINY  6




Danièle
CINIERI Julien
LUYA

MONTBRISON  7




Annick
BRUNEL Jean-Yves
BONNEFOY

LE PILAT  8




Valérie
PEYSELON Jean-François
CHORAIN

RENAISON  9




Huguette
BURELIER Antoine
**VERMOREL-
MARQUÉS**

RIVE-DE-GIER  10




Séverine
REYNAUD Bernard
LAGET

SAINT-ÉTIENNE 3  16




Annette
BERNARD Pierrick
COURBON

SAINT-ÉTIENNE 4  17




Marie-Jo
PEREZ Jordan
DA SILVA

SAINT-ÉTIENNE 5  18




Marie-Michelle
VIALLETON Régis
JUÁNICO

SAINT-ÉTIENNE 6  19




Nadia
SEMACHE Paul
CORRIERAS

**SAINT-JUST
SAINT-RAMBERT**  20

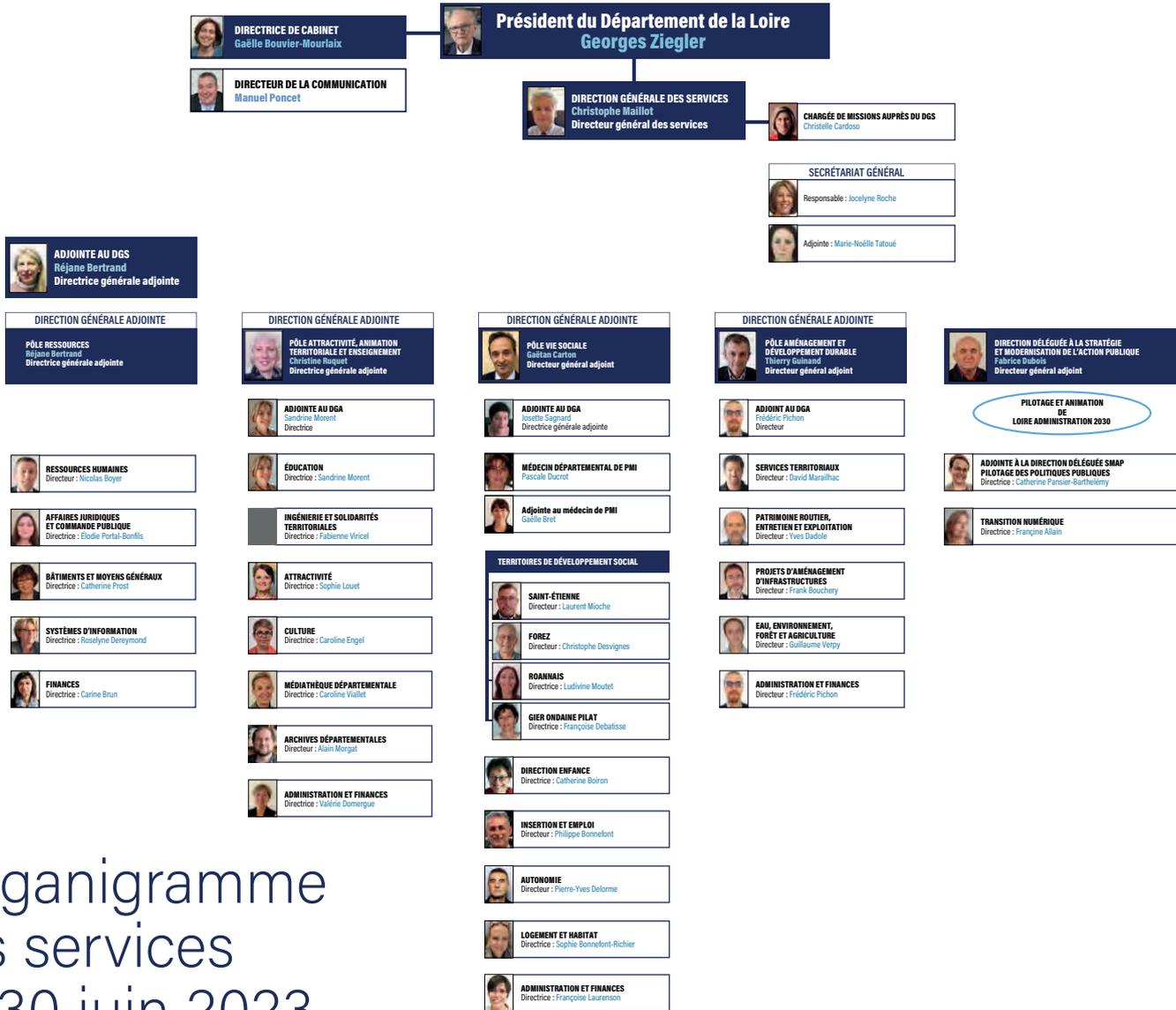



Sylvie
BONNET Eric
LARDON

SORBIERS  21



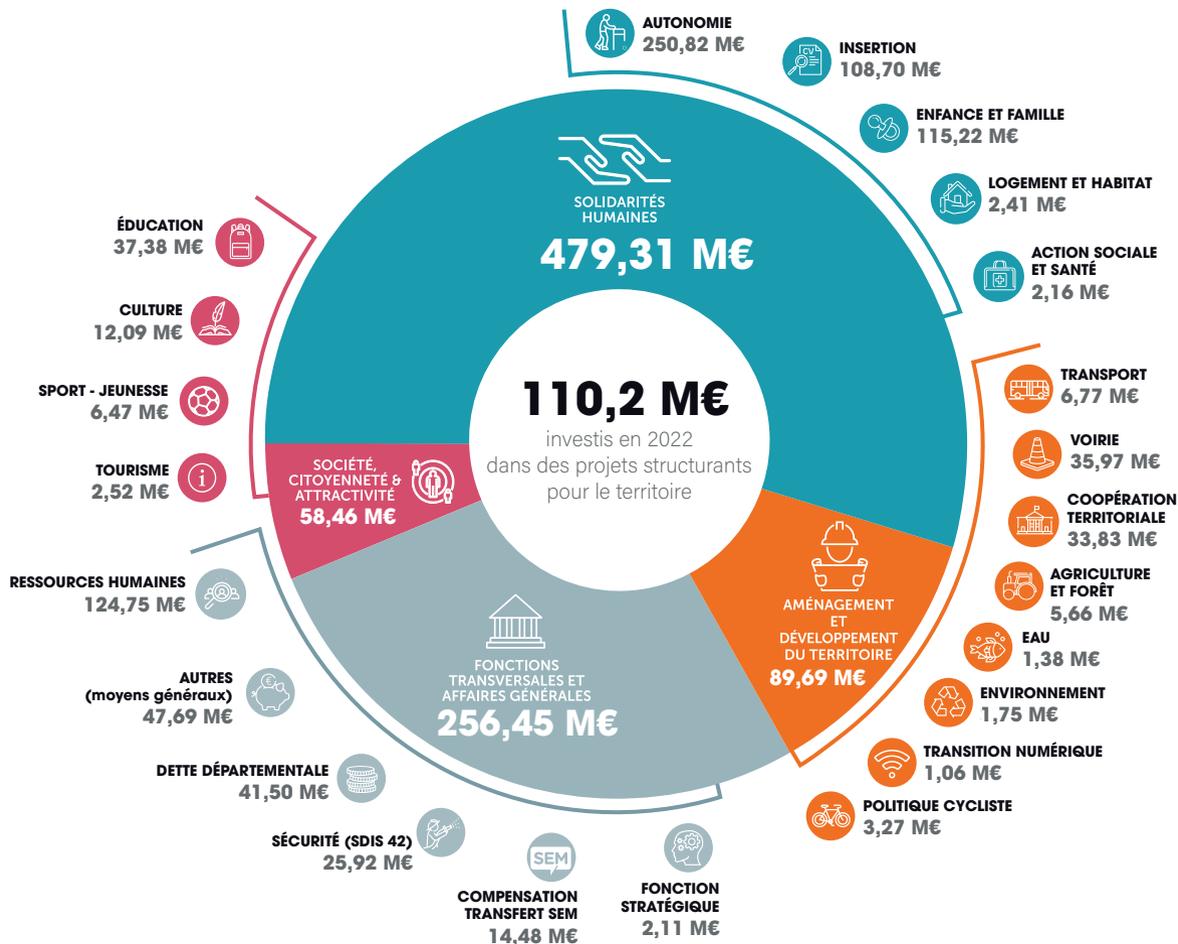

Corinne
**BESSON-
FAYOLLE** Yves
PARTRAT



L'organigramme
des services
au 30 juin 2023

Budget 2022

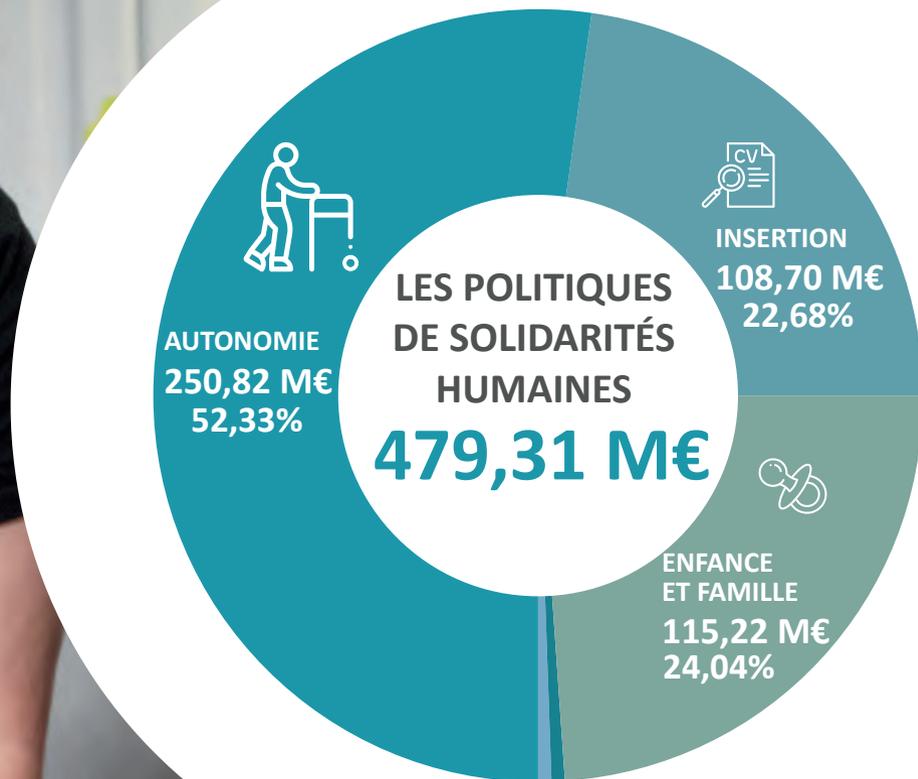
883,91 millions d'euros





SOLIDARITÉS HUMAINES






**ACTION SOCIALE
ET SANTÉ**
2,16 M€
0,45%


**LOGEMENT
ET HABITAT**
2,41 M€
0,5%

740 personnes vaccinées en centre de vaccination

1 544 vaccins réalisés

22 451 ménages rencontrés par le service social

71 825 contacts usagers réalisés par les équipes du service social

dont **7 070** visites à domicile

274 demandes de secours exceptionnels et d'urgence (262 aides attribuées)

Une journée autour du numérique et du travail social

Le 2 juin 2022, le Pôle vie sociale a organisé sa première journée thématique dédiée aux mutations du travail et à la relation usager via les outils numériques. La dématérialisation des démarches sociales a souvent déporté la charge administrative sur l'utilisateur et sur les travailleurs sociaux. Objectif : réfléchir ensemble à comment devenir acteur de ces mutations pour ne plus les subir. Trois intervenants ont animé les échanges : Daniel Agacinski, Délégué général à la médiation auprès de la Défenseure des droits, Charlotte Deluce, Cheffe de pôle régional AURA du Défenseur des droits et Emmanuelle Roux, dirigeante du Chaudron.io et présidente du Cinov numérique.

Une table ronde a mis en évidence les avancées notamment en termes d'équipements numériques et usages nomades, mais aussi le besoin de transformer l'offre de formation interne. Une animation théâtre-forum a abordé, sur un ton humoristique, les problématiques générationnelles des travailleurs sociaux et leurs usages numériques, les bugs techniques à résoudre face aux usagers en colère, ou comment répondre à des situations administratives nécessitant des équipements informatiques encore inaccessibles pour une part de la population.

ACTION SOCIALE ET SANTÉ

Actions en faveur de l'accueil et l'accompagnement social, prévention et promotion de la santé publique, protection des personnes vulnérables et lutte contre l'exclusion...

La politique d'action sociale et de santé répond à une démarche de prévention auprès de tous les Ligériens.

La lutte contre les addictions

Les conduites addictives sont les premières causes de mortalité évitables en France et concernent 10% des adultes (18-75 ans). Dans le cadre de la CALPAE (Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi), les sages-femmes et médecins de PMI se sont formés sur la problématique des addictions. Des professionnels du Planning familial et du Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de Saint-Étienne se sont joints à ces journées.

Cette formation a été menée par l'association LOIRÉADD, réseau qui vise à l'amélioration des compétences et des pratiques partenariales des acteurs locaux, professionnels et associatifs, afin d'optimiser la prise en charge des patients présentant des troubles addictifs. Elle a permis d'appréhender les dépendances dans toutes leurs dimensions : santé, insertion sociale, relations humaines.

Suite à cette formation, des premières actions ont été menées en 2022 :

- approche par les professionnels de PMI des parents et futurs parents souffrant d'addictions, de manière adaptée, par une démarche "aller vers",
- mise en place de l'action "Co'naissances" avec le CAMSP de Saint-Étienne pour un accompagnement des parents dépendants,
- accompagnement du public jeune du Planning familial débutant des conduites addictives,
- renforcement du réseau de santé ligérien.



Co'Naissances

**VOUS VOUS INTERROGEZ
SUR VOTRE CONSOMMATION
D'ALCOOL, TABAC, CANNABIS ?**

**Des professionnelles
de la petite enfance et de la PMI
vous accueillent et vous écoutent.**

APF France handicap | CAMSP

ZOOM SUR L'Équipe polyvalente départementale

Créée en 2014, l'Équipe polyvalente départementale apporte un soutien aux directions et services du Pôle vie sociale dans le cadre de renforts et de remplacements. Elle compte 54 agents : 34 travailleurs sociaux, 11 secrétaires médico-sociales et 9 infirmières puéricultrices. Les champs d'intervention transversaux (Enfance, ESPASS, MLA, DIE) requièrent de fortes capacités d'adaptation, d'organisation et de réactivité.

En 2022, les missions ont été principalement réalisées au sein des Territoires d'action sociale (76%). 68% des interventions sont conduites pour pallier des absences (arrêt maladie, attente de recrutement). Le reste des missions a été effectué dans le cadre de renfort pour faire face à un surcroît d'activité (26%). 94% des interventions ont une durée inférieure ou égale à 6 mois.

- 3 590** informations préoccupantes reçues
- 2 169** enfants confiés
- 2 145** enfants suivis en assistance éducative et judiciaire
- 1 088** enfants suivis en assistance éducative et administrative
- 641** assistants familiaux agréés, **482** en service actif
- 250** mineurs non accompagnés et **209** jeunes majeurs pris en charge
- 4 091** assistants maternels agréés
- 6 179** enfants de moins de 6 ans vus en consultation

Signature du protocole de la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance instaure l'obligation pour les Départements de se doter d'une Cellule de recueil des informations préoccupantes : "Le Président du Département est chargé du recueil, du traitement et de l'évaluation, à tout moment et quelle que soit l'origine, des informations préoccupantes relatives aux mineurs en danger ou en risque de l'être" (article L 226-3 du code de l'action sociale et des familles).

Un nouveau protocole de collaboration entre le Département et les partenaires départementaux a été signé le 17 novembre et est venu mettre à jour les modalités de fonctionnement de la CRIP : définition des modalités de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes recueillies par les acteurs de la protection de l'enfance, mise en œuvre des missions de l'Observatoire départemental ainsi que des engagements des partenaires dans le dispositif départemental.

La CRIP est une instance facilitatrice pour les interactions entre les différents acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance. Elle est repérée par les professionnels comme un outil visible et efficient.

ENFANCE ET FAMILLE

La protection maternelle et infantile (PMI) accompagne les familles : naissance et santé de l'enfant, modes de garde... Le Département met en action sa politique dans ce domaine à travers son schéma prévention-protection de l'enfance.

ZOOM SUR

Le développement du langage chez le jeune enfant

Pour progresser, l'enfant a besoin de sentir le plaisir de ses parents à lui parler, ainsi il aura l'envie d'imiter et de découvrir cet outil qu'est le langage. Cet apprentissage commence dès les premiers jours de la vie. Au cours de la pandémie Covid, les enfants ont été davantage soumis aux écrans, et ceci dès le plus jeune âge. Ces derniers "calment" le bébé, mais au prix de retards de langage à venir.

En 2022, la PMI a fait de cet axe de prévention une priorité. Une prévention portée lors des visites à domicile, des permanences de puéricultrice, des consultations d'enfants, à la Maison kangourou pour apprendre et s'autoriser à parler à son bébé. Les professionnelles de PMI parlent au bébé, nomment des images, racontent des petites histoires, conseillent aux parents des outils simples et ludiques. Près de 13 000 enfants bénéficient de cet accompagnement.

Par ailleurs, la PMI a animé trois ateliers langage sur chaque territoire de développement social. Accompagnées d'orthophonistes libéraux, les professionnelles de PMI ont proposé cette action collective à près de 40 enfants et leurs parents. Ces ateliers sensibilisent les parents au rôle qu'ils ont à jouer dans le développement langagier de leur enfant, par l'adaptation de leur posture et l'utilisation d'outils très simples. Ils peuvent faciliter leur prise de conscience du retard observé chez leur enfant.



Journée séminaire autour du Projet pour l'enfant (PPE)

Le 6 décembre, un séminaire autour du Projet pour l'enfant a réuni plus de 400 acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance. Quelques axes fondamentaux ont été rappelés lors de ces échanges :

- Le PPE doit être pensé comme une démarche et non comme un simple document. Il vient questionner les pratiques des professionnels, le sens du travail éducatif. Il doit être synonyme de démarche autour de l'avenir de l'enfant en prenant en compte son écosystème familial, social, amical.
- Le PPE vient renforcer la coordination des différents acteurs et apporter un regard interinstitutionnel.
- Le PPE doit conforter le pouvoir d'agir des enfants et de leurs familles : la parole de l'enfant, de sa famille, de son cercle élargi doit être entendue tout au long de la démarche. Des outils participatifs doivent pouvoir faciliter l'expression de cette parole et ainsi apporter un regard différent mais aussi complémentaire à celui des professionnels.

17 712 bénéficiaires du RSA (BRSA)

15 906 BRSA orientés dont **5 677** en parcours socio-professionnel

10 863 contrats validés

1 193 sorties du dispositif LOIRE par l'emploi ou la formation

430 placements opérés dans le cadre de Remise en Jeu

219 BRSA en parcours dans les structures d'insertion par l'activité économique

Un nouveau Programme départemental d'insertion et d'emploi (PDIE)

L'élaboration du nouveau PDIE a été l'occasion de partager une volonté de mise en commun et de synergies. Des parcours d'insertion ont également été mis en œuvre au sein de la collectivité : 66 contrats aidés ont été signés en 2022 au sein de directions (Education, PVS) et de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

La collaboration avec la Direction des affaires juridiques et de la commande publique s'est renforcée. Le service de l'emploi a été convié aux réunions préparatoires du SPASER (Schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables). Dans ce cadre, les clauses d'insertion intégrées dans les marchés publics de la collectivité permettent à des personnes accompagnées dans le dispositif LOIRE d'accéder à un emploi d'au moins 6 mois, et aux conseillers emploi insertion d'élargir leur réseau d'entreprises. Ainsi, 3 028 heures de travail ont été réalisées dans le cadre de clauses d'insertion sur des chantiers du Département et 7 personnes suivies dans le dispositif LOIRE ont été recrutées.

D'autres directions, parmi lesquelles notamment celles des Sports et de la Culture, ont contribué à la mise en œuvre d'accompagnements collectifs.

INSERTION

La direction de l'insertion et de l'emploi oriente les bénéficiaires du RSA vers l'accompagnement le plus adapté à leur situation (social, socioprofessionnel ou professionnel). Elle les accompagne vers et dans l'emploi tout en veillant au bon respect de leurs droits et devoirs.

Les actions d'accompagnements inscrites et soutenues dans le plan pauvreté

Conformément à l'instruction du 19 janvier 2022, une nouvelle convention a été approuvée par la Commission permanente du 12 septembre pour une durée d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2023. Elle comporte 11 actions incluant les thématiques socles définies par l'État et des initiatives départementales. Parmi ces thématiques, on trouve 5 actions en direction des bénéficiaires du RSA telles que le renforcement de l'accompagnement global mis en place avec Pôle Emploi, la sécurisation des parcours d'insertion pour poursuivre l'accompagnement après un contrat aidé et permettre ainsi une insertion durable dans l'emploi, le renforcement de l'accompagnement des travailleurs indépendants, le renforcement des accompagnements collectifs...

Le financement de la mise en œuvre de la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE) est inscrit au budget de la politique publique de l'insertion.



Le soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE)

Les SIAE sont des organisations spécialisées qui contribuent aux parcours d'insertion par la réalisation d'activités professionnelles, un accompagnement et un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI). La prescription vers des ateliers et chantiers d'insertion (ACI), portés par des associations ou des collectivités locales et vers des entreprises d'insertion (EI), le suivi de l'évolution des parcours sont assurés par les référents de parcours et les professionnels de ces structures.

En 2022, 564 mesures (aide au poste et/ou à l'accompagnement) ont été mobilisées et financées par le Département auprès de 26 SIAE.

204 436 personnes accueillies à la Maison Loire Autonomie (accueil téléphonique et physique)

200 professionnels au sein de la Maison Loire Autonomie (Direction Autonomie et MDPH)

34 159 bénéficiaires de prestations en faveur de l'autonomie financées par le Département

36 663 décisions et avis formulés par la MDPH

Un Règlement départemental d'aide sociale rénové

Le règlement applicable dans le département de la Loire reprend les dispositions légales et réglementaires qu'il complète sur un certain nombre de points par des mesures plus favorables. Ce document, remis à jour et entré en vigueur le 1^{er} juillet 2022, sert de base aux prises de décisions individuelles. Il est également un guide pratique d'informations garantissant les droits des usagers de l'aide sociale départementale.

Il actualise les dispositions en faveur des personnes âgées et en situation de handicap pour notamment :

- optimiser la récupération des prestations d'aide sociale,
- rendre l'obligation alimentaire plus juste,
- mettre à jour les déductions prises en compte sur la contribution des personnes hébergées,
- simplifier les procédures en sécurisant le recouvrement des participations,
- intégrer la nouvelle prestation d'Aide à la vie partagée (AVP).

AUTONOMIE

La politique Autonomie vise à accompagner les personnes âgées et les personnes handicapées, à domicile ou en établissement, et à mettre en œuvre des actions pour préserver leur autonomie et retarder leur entrée dans la dépendance.

Un forfait d'Aide à la vie partagée (AVP) pour développer l'habitat inclusif

L'habitat inclusif est destiné aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation alternatif regroupé entre elles ou avec d'autres personnes. L'habitat inclusif permet d'accéder à un nouveau logement, plus sécurisé et de partager le quotidien avec les autres habitants. Ce mode d'habitat est assorti d'un projet de vie sociale et partagée, co-construit avec les habitants s'engageant dans un projet de vie partagé. L'Aide à la vie partagée (AVP) est une aide individuelle qui a pour but de soutenir économiquement ces personnes. Elle vise à financer l'animation, la coordination du projet collectif, ou encore la régularisation du vivre-ensemble, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'habitat.

Le Département de la Loire a validé en juin 2022 une programmation de déploiement de 26 projets d'habitats inclusifs conventionnés "AVP" répartis sur le territoire et s'adressant au public en perte d'autonomie, représentant au total 271 AVP. L'AVP est intégrée au Règlement départemental d'aide sociale et a été versée, à partir du dernier trimestre 2022, à 109 personnes âgées et/ou handicapées domiciliées dans 10 habitats différents.

190 places supplémentaires en résidence autonomie pour les personnes âgées

Le Département a lancé un appel à projets en vue de la création de places supplémentaires en résidences autonomie pour personnes âgées sans limitation de capacité afin de s'adapter au contexte et besoins locaux. Le territoire d'implantation ciblé est le département de la Loire, à l'exception des cantons de Montbrison, Le Coteau, Boën-sur-Lignon, Saint-Just Saint-Rambert et Rive-de-Gier dans lesquels une création de résidence autonomie avait déjà été autorisée en 2019. Trois porteurs de projets ont été retenus fin 2022, pour une capacité totale de 190 places, sur les communes de Chazelles-sur-Lyon, Feurs et Saint-Chamond.



- 511** ménages accompagnés dans le cadre du PIG départemental depuis 2019
- 36 201** contacts auprès de la Maison départementale du logement et de l'habitat (MDHL)
- 1 249** ménages aidés au titre du Fonds de solidarité logement (FSL)
- 264** ménages accompagnés dans le cadre du Dispositif d'accompagnement pour les accédants à la propriété (DAAP) depuis 2013
- 13** diagnostics pour un usage économe du logement (DUEL)

Favoriser l'adaptation des logements pour les seniors

L'adaptation des logements à la perte d'autonomie nécessite de disposer d'une information de qualité. Le Département s'appuie sur le réseau des MDHL pour renforcer l'information spécifique à destination des seniors.

Plusieurs actions ont été mises en place au sein des MDHL pour développer une offre de services dédiée à la perte d'autonomie :

- le renforcement des liens avec la Maison Loire Autonomie (MLA) sur la communication habitat à destination du public (co-animation du CDCA, travail conjoint sur les salons, réflexion dans le cadre de la conférence des financeurs),
- l'animation d'ateliers collectifs "un logement qui vous ressemble" dédiés à la perte d'autonomie. Un ergothérapeute a rencontré agents et usagers au sein des MDHL pour leur apporter des conseils en matière d'aménagement du logement. Cette opération sera reconduite en 2023, avec la mise en place de rendez-vous individuels.

LOGEMENT ET HABITAT

La politique départementale du logement et de l'habitat vise à favoriser l'adaptation des logements pour les seniors. Elle veut faciliter l'accès et le maintien dans le logement pour les plus fragiles, en mettant l'accent sur les actions préventives visant à traiter les causes du mal-logement. Enfin, elle lutte contre la précarité énergétique, en affirmant son rôle de chef de file confié par la loi NOTRe.

Un Programme d'intérêt général (PIG) pour répondre aux priorités de la politique Habitat

Le Département porte un 2^e Programme d'intérêt général (PIG) départemental (2019-2022) en partenariat avec sept communautés de communes rurales qui participent aux coûts d'ingénierie. SOLIHA Loire - Puy-de-Dôme est l'opérateur chargé de l'animation générale de ce dispositif qui s'adresse aux propriétaires occupants. Deux thématiques d'intervention ont été retenues : lutter contre la précarité énergétique et favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées et handicapées).

Pour cette quatrième et dernière année d'exercice, 129 dossiers ont été notifiés dont 87 "Économie d'énergie" et 49 "adaptation - autonomie". Une atteinte précoce des objectifs globaux explique le nombre de dossiers moins importants que sur les précédentes années. Le bilan final présente des résultats très satisfaisants avec un taux de réalisation d'objectif de près de 90 % pour les dossiers "Économie d'énergie" et 100 % pour les dossiers "Adaptation - Autonomie".

Un 3^e PIG départemental sera mis en place en 2023.

Loire
LE DÉPARTEMENT

DES AIDES FINANCIÈRES

POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

2019-2022



AMÉNAGEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

D27

ROANNE

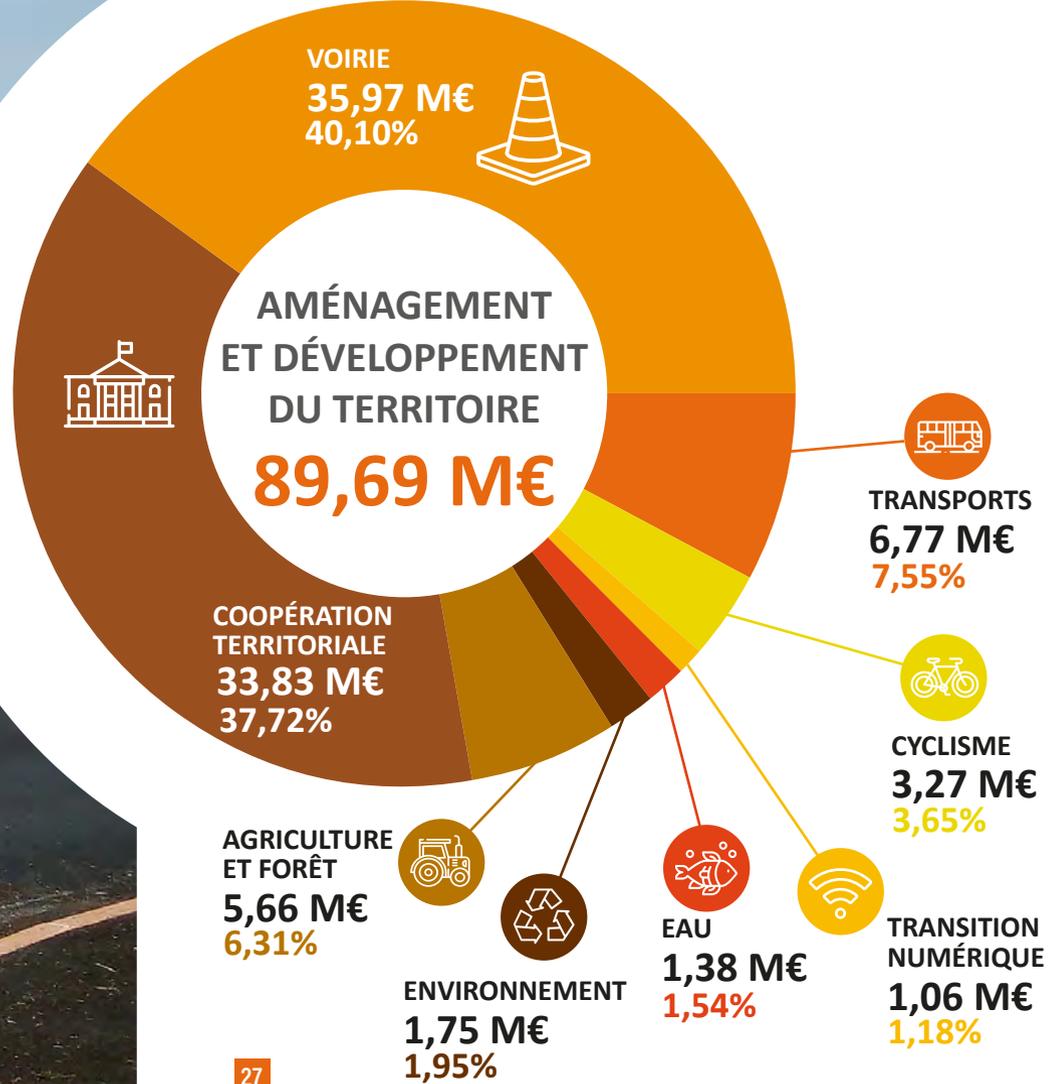
centre commercial

centre omnisport
C.O.S.E.C.

MABLY-BOURG

mairie
commerces





3 240 km de linéaire de voirie départementale

300 km refaits chaque année

1 570 ouvrages d'art

1,7 M de mètres carrés de chaussées revêtus chaque année

Environ **50** ponts et murs de soutènement renforcés ou réparés

Des chantiers d'envergure

En matière d'ouvrages d'art, le principal chantier a concerné le renforcement des soutènements de Fisse-magne sur la RD1082 entre Saint-Étienne et Planfoy pour un montant de près de 1,2 M€. Un autre chantier d'envergure a permis la réparation du pont de Champs sur la RD 60 à Mornand pour 0,4 M€. Dans le cadre d'un chantier de revêtement sur la RD53 à Champoly, un tronçon a été réalisé en technique innovante et environnementale avec un enrobé "bas carbone".

Le laboratoire routier départemental effectue des analyses sur les matériaux employés sur les routes (matériaux de carrières, enrobés...) afin d'en vérifier la qualité et la conformité aux prescriptions des marchés. La qualité des matériaux utilisés est un gage de pérennité et de longévité pour les routes. Cette activité contribue donc à la fois à la bonne gestion des budgets et au développement durable.

VOIRIE

Acteur incontournable de l'aménagement du territoire, le Département contribue au développement économique des bassins de vie et facilite les déplacements par une offre multimodale et des infrastructures adaptées. Il contribue également à la préservation du cadre de vie par des aménagements environnementaux.

Expérimentation de feux tricolores intelligents sur le secteur de la Gouyonnière

Chaque jour, sur le secteur de la Gouyonnière, l'autoroute A72 supporte un trafic de plus de 80 000 véhicules (dans les deux sens), essentiellement alimenté par les RD1082, RD100 et RD498, provoquant un effet entonnoir.

Cette importante circulation, en croissance constante, génère des problèmes de saturation des principaux axes, particulièrement aux heures de pointe. C'est notamment le cas en fin d'après-midi, au niveau des bretelles de sorties 9a (Saint-Galmier) et 9b (Saint-Marcellin-en-Forez/Saint-Just Saint-Rambert), avec un phénomène de remontées des véhicules sur la bande d'arrêt d'urgence, pouvant nuire à la sécurité.

Afin de fluidifier et sécuriser le trafic, une gestion par feux tricolores du giratoire de la sortie 9a a été étudiée et mise en service le 28 novembre 2022. L'objectif est de sécuriser la sortie d'autoroute depuis Saint-Étienne en limitant les remontées de files. Réalisé en partenariat avec les services de l'État et de la Métropole, l'aménagement est expérimental et fait l'objet d'une évaluation en continu, associant les usagers. D'un coût de 75 000 €, cette expérimentation s'inscrit plus globalement dans le plan d'actions pour l'amélioration des déplacements entre la plaine du Forez et le Sud Loire.



Le renouvellement des équipements et engins d'exploitation et d'entretien de la voirie

De nombreux équipements de sécurité et de signalisation ont été commandés (panneaux à messages variables notamment), afin d'équiper les véhicules d'intervention, sécuriser les équipes et mieux alerter les usagers. Au vu de la diversification des missions, du matériel permettant d'entretenir des dépendances vertes, ainsi que d'autres espaces départementaux (Espaces naturels sensibles, station de Chalmazel...) a été acquis : tracteurs de pente, tondeuses autoportées... Dans cet esprit également, des vélos à assistance électrique (VAE) ont été achetés pour assurer la maintenance des vélo-routes et voies vertes sur le nord du département. Le contexte économique a fortement perturbé les campagnes d'investissement, tout comme l'approvisionnement en pièces détachées et en carburant, que ce soit en termes de délais ou de coûts. Le projet Agenda 2030 "décarboner la flotte de véhicules et engins" a été initié en 2022 et permettra à la collectivité d'adopter une stratégie de sortie progressive des énergies fossiles.

Près de **1 170** élèves et étudiants en situation de handicap transportés (TEEH) ou aidés pour leurs trajets domicile-établissement scolaire

Plus de **6,2 M€** pour financer le transport des élèves et étudiants en situation de handicap

29 contrats de transport pour les TEEH, plus de **330** circuits, dont **7%** en véhicule électrique

Le Transport des élèves et des étudiants en situation de handicap

Les services du Département gèrent :

- l'organisation du transport,
- les inscriptions et la relation aux usagers,
- la prise en charge financière des modalités de transport.

Le Transport des élèves et étudiants en situation de handicap (TEEH) concerne le trajet domicile-établissement scolaire des élèves pour lesquels il est médicalement établi qu'ils ne peuvent pas prendre les transports en commun, en raison de la gravité de leur handicap. La compétence TEEH s'applique sur l'ensemble du territoire ligérien et s'adresse aux élèves scolarisés en milieu ordinaire.

Près de 1 170 élèves et étudiants sont pris en charge sur 2022-2023, dont 880 bénéficient d'un transport adapté en véhicule léger mis en place par le Département à travers des marchés publics renouvelés en 2021 pour une durée de 4 ans. Seuls 35 élèves sur ces 880 sont transportés en véhicule aménagé (fauteuil), la majorité des élèves présentant un handicap invisible comme par exemple un trouble du spectre autistique. 290 autres élèves bénéficient d'une aide financière pour les trajets domicile/établissement scolaire.

TRANSPORTS

La mobilité est un facteur clé de l'attractivité d'un territoire, de sa vitalité et des dynamiques d'échanges et de création de richesses. Le Département intervient à différents niveaux, pour le transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap (TEEH) ou en tant qu'employeur, avec le plan de mobilité de l'administration.



Les services départementaux gèrent l'ensemble du TEEH : relation aux usagers, gestion administrative et technique avec les prestataires en charge des circuits de transport, instruction des demandes d'aide aux transports, suivi des facturations, partenariats avec les diverses parties prenantes du TEEH en particulier la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ou l'Inspection Académique de la Loire, etc.

Le règlement, mis en œuvre à la rentrée 2019 et basé sur les avis émis par la MDPH précisant l'impossibilité médicalement établie de prendre les transports en commun, connaît des ajustements réguliers nécessaires à la prise en compte notamment d'évolutions organisationnelles prévues par l'Éducation nationale (ex : stages dits "filés" pour les élèves décrocheurs).

Dans le contexte international complexe, en particulier concernant la hausse non négligeable des prix du carburant, les prestataires du TEEH attributaires des marchés publics ont pu bénéficier, du fait de la clause de révision prévue aux marchés, d'une augmentation de leurs tarifs de 6,5 % en 2022.

Le service TEEH, en collaboration avec la DSI, a élaboré un cahier des charges en vue d'acquiescer un nouvel outil de gestion des dossiers. Il permettra un traitement amélioré de toutes les phases d'instruction, une optimisation de la projection budgétaire et, à l'horizon de la rentrée 2025, une possibilité d'inscription dématérialisée et facilitée.

Par ailleurs, le service TEEH a renforcé ses liens avec l'Éducation nationale et participe désormais aux commissions d'affectation des élèves aux différents dispositifs (ULIS) permettant ainsi d'ajouter la question du transport au choix d'affectation.

100 km de Véloire aménagés et jalonnés, 25 km en voie verte (site propre) et 75 km en véloroute (voie partagée), entre la limite départementale avec la Saône-et-Loire et Montrond-les-Bains

142 km d'aménagement cyclable sur RD depuis le précédent schéma vélo

3,7 km de linéaire travaux réalisés en faveur des vélos

171 000 passages (en cumulé) sur la Véloire (cyclistes/piétons)

12 boucles locales jalonnées : **8** sur le Roannais et **4** dans le Forez

1 010 "chèques vélo" de 300 € attribués en 2022 aux Ligériens pour l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) neufs

Succès pour la 1^{re} édition du chèque vélo

Pour encourager les Ligériens à la pratique du vélo, l'opération "Chèque Vélo 42" a été mise en place en 2022. Elle consiste en l'octroi d'une aide forfaitaire de 300 € pour toute acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE). Cette aide était destinée aux Ligériens majeurs ayant acheté leur VAE à compter du 1^{er} juillet 2022. Une enveloppe dédiée de 300 000 € a été votée.

POLITIQUE CYCLISTE

Le Département s'est doté d'une politique cycliste volontariste et ambitieuse, réaffirmée lors de l'approbation du schéma Loire Terre de Vélo 2027 approuvé en 2022.

L'objectif est de positionner le Département en qualité d'aménageur et de couvrir tous les usages du vélo (loisirs, sportifs, déplacements), en répondant aux enjeux sociaux et sociétaux, économiques et d'attractivité.

Les différentes étapes de l'opération :

- **1^{er} juin** : lancement de la campagne de communication avec conférence de presse, affichage abribus, Loire Magazine, Loire.fr, réseaux sociaux, distribution de flyers sur le Bike and Troc Festival, courrier et flyers auprès des revendeurs ligériens...
- **9 juillet** : ouverture de la plateforme pour le dépôt des demandes,
- **4 août** : fermeture des dépôts, 23 jours plus tard, du fait de l'atteinte de la jauge maximale de demandes et début de l'instruction.

Après étude des 1 069 demandes (dont 1 010 recevables et 59 inéligibles), le chèque vélo 42 aura permis de générer près de 2 M€ de chiffre d'affaires (coût total d'achat des vélos acquis).

En majorité, les vélos ont été achetés auprès des commerçants locaux (très faible recours aux achats sur internet).

Par ailleurs, il faut noter une belle représentation territoriale : plus de 140 communes de domiciliation ont été mentionnées.

Une opération de phoning a été réalisée auprès des revendeurs de vélos, pour avoir leur ressenti sur cette première édition. Le retour issu des échanges a mis en évidence deux éléments :

- un effet levier de l'intervention du Département pour les vélos d'entrée de gamme,
- une montée en gamme observée par les revendeurs lors de la communication sur le chèque.

Enfin, le coût moyen des vélos acquis s'est élevé à 1 868 €. 57,8% étaient en dessous de ce prix.

L'achat des VAE :

- 95% des achats ont été effectués dans des enseignes installées dans la Loire,
- Entre 46% et 50% des vélos provenaient de grandes surfaces spécialisées en articles de sport-outdoor ou équipements automobiles,
- 5% à 6% des vélos ont été achetés dans des grandes surfaces non spécialisées,
- 43 % des vélos ont été acquis chez un commerçant indépendant local.

Enfin, l'approche quantitative a fait ressortir que les bénéficiaires de l'aide étaient en majorité des hommes (55,20%). La tranche d'âge la plus représentative se situe entre 51 et 65 ans.

Chèque vélo





91 étangs conventionnés dans le cadre du programme étangs de la Loire IV

240 000 visiteurs comptabilisés sur **6** propriétés départementales ENS équipés d'éco-compteurs

950 personnes ayant participé aux animations des Rendez-vous Nature

Évaluation des dispositifs d'éducation à l'environnement

Les dispositifs d'éducation à l'environnement dans les ENS (ECOLLège 42 et animations en forêt de Lespinasse) ont été évalués, en partenariat avec la direction de l'Éducation et l'Éducation nationale. L'évaluation a abouti à un bilan positif et mis en lumière plusieurs pistes d'amélioration. Des orientations ont été validées afin de construire en 2023 un nouveau dispositif opérationnel pour la rentrée scolaire 2023-2024.

ENVIRONNEMENT

La politique de l'environnement s'inscrit dans une démarche d'aménagement du territoire qui vise à faire des milieux naturels un atout au service d'un développement durable. Elle participe à la qualité de vie des Ligériens en préservant la biodiversité, les milieux naturels et les paysages. Elle est accompagnée par des actions d'éducation à l'environnement, à l'écocitoyenneté et au développement durable, à destination des agents de la collectivité, des scolaires, au sein des collèges notamment, et du grand public.



ZOOM SUR

La fréquentation des Espaces naturels sensibles (ENS)

La fréquentation a été particulièrement importante cette année, avec notamment :

- 94 000 visiteurs comptabilisés à la forêt départementale de Lespinasse avec l'ouverture en été du Grand couvert,
- 22 500 à la gravière de Prépieux à Unias,
- 57 000 à l'étang David à Saint-Just Saint-Rambert,
- 13 500 à Nervieux,
- 38 000 aux Deux becs à Montrond-les-Bains,
- 11 700 à la forêt départementale du Col des Brosses.

621 dossiers votés

162 projets accompagnés dans le cadre des appels à partenariats (AAP) de travaux

225 réunions sur les territoires

24 projets engagés au titre des contrats négociés

1 131 subventions d'initiatives associatives locales (SIAL) attribuées pour **1 M€**

La signature du Contrat de plan État - Région (CPER) 2021-2027

Le contexte sanitaire et l'articulation nécessaire avec les plans de relance (européen, national et régional) ont retardé la préparation des CPER/CPIER et programmes européens (FEDER, FSE et FEADER) 2021-2027. Le document cadre du CPER Auvergne Rhône-Alpes a été signé par le Préfet de Région et le Président de Région le 10 novembre 2022 ; la convention territoriale Loire, avec la liste des opérations inscrites au CPER hors territoire de Saint-Étienne Métropole, a été approuvée en octobre 2022. Un avenant doit être présenté courant 2023 pour préciser les opérations retenues sur le territoire de Saint-Étienne Métropole.

COOPÉRATION TERRITORIALE

L'accompagnement technique et financier des collectivités est un axe important de la politique de coopération territoriale.

La reconduction des dispositifs d'accompagnement des collectivités (2022-2027)

Acteur majeur de la coopération territoriale, le Département œuvre depuis de nombreuses années aux côtés des collectivités et acteurs du territoire ligérien. Si son action s'appuie prioritairement sur ses compétences, elle se décline également et de façon conséquente dans le cadre d'accompagnement technique et financier au bénéfice des collectivités et de leurs habitants.

La politique de coopération territoriale se consolide au fil des années et s'enrichit des partenariats initiés et construits par le Département. L'animation de l'ensemble de cette politique de coopération territoriale vise à renforcer, développer et promouvoir l'attractivité de la Loire. Elle se décline autour de deux finalités essentielles qui sont :

- promouvoir le Département comme un des acteurs majeurs des solidarités territoriales,
- contribuer au développement équilibré et durable des territoires pour "bien vivre ensemble dans la Loire".

Le suivi évaluatif a permis de nourrir la réflexion sur le devenir des dispositifs d'accompagnement des collectivités pour le nouveau mandat. La démarche de révision des dispositifs a été actée en 2022 avec des propositions concrètes à mettre en œuvre en 2023. L'intégralité des dispositifs a été reconduite avec un certain nombre d'évolutions. Au travers du dialogue permanent sur lequel elle s'appuie, cette politique a pour objectif de contribuer au développement économique des bassins de vie, de maintenir et promouvoir les services nécessaires à leurs habitants, de contribuer à l'évolution des mobilités en lien avec des infrastructures adaptées aux besoins des usagers et des entreprises et enfin d'offrir un cadre de vie préservé.

ZOOM SUR

Le diagnostic de la commune de Vendranges

Le Département propose d'aider les plus petites communes à identifier les enjeux sur leur territoire au travers d'un diagnostic communal. La commune de Vendranges a sollicité le Département pour réaliser ce travail, le diagnostic final a été communiqué à la commune (en présence des conseillers départementaux) au mois de septembre 2022. Cette mission pilotée par le service de la contractualisation territoriale et accompagnement des collectivités (SCTAC) et avec l'apport des directions opérationnelles concernées, renforce une nouvelle forme de soutien aux communes rurales. Elle fédère toutes les compétences des services départementaux pour apporter à la commune un diagnostic réaliste à l'échelle de son territoire, lui permettant de se projeter à court et moyen terme.



109 000 € versés à l'Établissement Public Loire

49 points de suivi de la qualité de l'eau des rivières

2,58 M€ pour 109 dossiers accompagnés au titre de l'AAP Eau et milieux

aquatiques dont **666 619 €** pour **38** dossiers "contrats de rivière"

92% des collectivités font appel au service de la Mission d'assistance et de gestion de l'eau (MAGE), pour le suivi de l'exploitation des stations d'épuration

3 siphons diagnostiqués sur le canal du Forez et **1** restauré

Suivi de la qualité des eaux superficielles

Depuis 2002, le Département assure la coordination et la gestion d'un réseau de 49 points de suivi de la qualité de l'eau. Ce réseau départemental permet :

- D'identifier et observer les cours d'eau présentant une mauvaise qualité d'eau et de mieux appréhender l'origine des dysfonctionnements,
- De mesurer les améliorations apportées par les opérations en cours : SAGE Loire en Rhône-Alpes, contrats de rivières, toute opération de restauration des eaux, etc.
- De participer à la définition des programmes de gestion des rivières.

Les prélèvements et analyses physico-chimiques et hydrobiologiques ont été réalisés dans le cadre du nouveau marché 2022-2025. Les résultats sont consultables sur le site internet rivieres.loire.fr, avec un lien via le site "loire.fr"

EAU

Les travaux subventionnés contribuent à protéger les ressources en eau destinées à la production d'eau potable, à sécuriser l'alimentation en eau par des interconnexions, à réduire les pertes mais aussi à améliorer la qualité des milieux aquatiques par une meilleure collecte et épuration des eaux usées. Ils sont inscrits dans le cadre plus global et transversal de la politique de l'eau.

ZOOM SUR **La supervision départementale des systèmes d'assainissement et d'eau potable**

La MAGE avait exprimé en 2019 le besoin de mettre en place, au niveau départemental, un logiciel de supervision des systèmes d'épuration et d'eau potable, à destination des communes n'étant pas en mesure financièrement de recourir aux prestataires privés. L'outil qui a été retenu est le logiciel de télégestion Topkapi.

La mise en service au 1^{er} semestre 2022 a été l'aboutissement d'un travail conséquent mené ces dernières années par les techniciens référents de la MAGE, en coordination avec la DSI. Les techniciens ont dû se former sur le logiciel et les équipements de télégestion, de créer des synoptiques pour chaque système, et s'assurer de la bonne transmission des données.

À ce jour, ce sont dix systèmes qui sont pris en charge, sept en assainissement et trois en eau potable. Cela permet aux communes de connaître en temps réel, via une connexion sécurisée et un navigateur, le fonctionnement de leurs installations. Pour la MAGE, c'est un outil également important puisqu'il permet de récupérer directement les données des systèmes, nécessaires à la réalisation des bilans annuels de fonctionnement.

En 2023, le coût pour les communes qui veulent adhérer a été fixé transitoirement à 150 €. À partir de 2024, il sera intégré en tant qu'option dans les conventions avec un coût ramené à l'habitant.

5 axes stratégiques

16 fiches-actions dans le SDTAN 3.0

25 communes expérimentatrices de la CyberMétéo

45 conseillers numériques pour le territoire

59 projets de collectivités soutenus dans le cadre de l'Appel à partenariat Loire Connect

120 participants au Comité territorial LoireConnect#1

L'aboutissement du SDTAN 3.0

La consultation pour la troisième révision du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) et l'animation d'ateliers de créativité autour des quatre thèmes majeurs de la feuille de route : "Territoire intelligent et durable" - "Cybersécurité" - "Médiation : de l'inclusion à l'expertise" et "Numérique responsable par le biais du reconditionnement du matériel informatique" ont démarré afin d'établir le diagnostic numérique du territoire. Les ateliers se sont tenus de mai à juillet 2022. En synthèse, 16 fiches-actions ont été élaborées pour couvrir l'ensemble des thématiques. Elles concrétisent l'action d'animation et de fédération que le Département effectue en tant que chef de file de l'aménagement numérique. Ces fiches ont été conçues pour atteindre des objectifs tangibles à l'horizon 2025. Elles sont regroupées en trois ambitions générales pour le territoire :

- conserver l'avance de notre territoire en matière de numérique,
- définir et mettre en œuvre de nouveaux services et usages,
- organiser les conditions de pérennisation des outils numériques.

TRANSITION NUMÉRIQUE

La politique de transition numérique doit être à même de répondre aux enjeux sociétaux, de développer une attractivité forte pour le territoire et d'accueillir l'ensemble des Ligériens. Elle s'appuie sur cinq axes stratégiques : donner l'envie du numérique pour mener à bien une véritable transformation culturelle, simplifier le quotidien, créer l'action sociale de demain, être le garant d'infrastructures de qualité et enfin, être acteur de son territoire.

25 communes expérimentatrices de la CyberMétéo

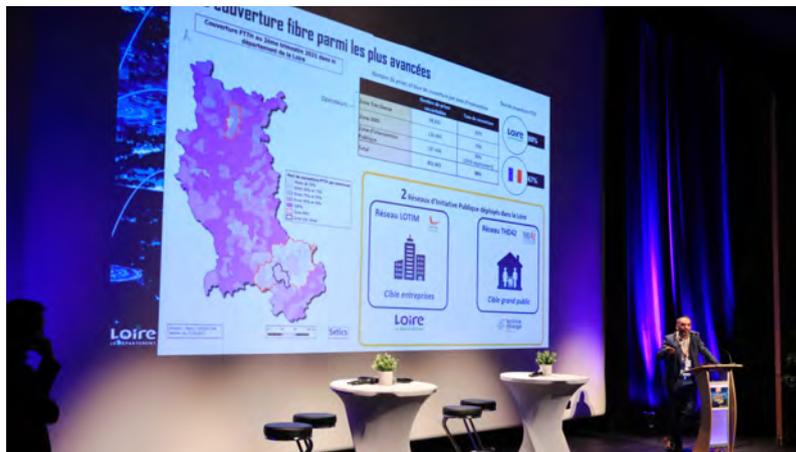
Durant l'année 2022, le Département a lancé une expérimentation auprès de 25 communes ligériennes. Ces dernières ont bénéficié de l'installation d'un boîtier protégeant leur système d'information (SI) en bloquant les flux toxiques entrants et sortants. Cette solution était complétée d'une interface web rendant accessibles les informations traitées par le boîtier avec la création de la "CyberMétéo" et l'utilisation de pictogrammes symbolisant l'état du SI au regard des cyberattaques (soleil, nuage, orage, tornade).

De plus, le Département propose des sessions d'acculturation aux élus et agents des collectivités par le biais d'un conseiller numérique spécifiquement dédié à la cybersécurité.

ZOOM SUR

La première édition de LoireConnect

Le 3 mars 2022 à Montrond-les-Bains, le premier Comité territorial LoireConnect a réuni 120 participants. L'occasion de partager le bilan des deux premières phases du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN), l'analyse de l'existant et des besoins et ce, sur les trois volets : infrastructures, services, usages et médiation numérique. Ce rendez-vous annuel a vocation à réunir tous les acteurs ligériens du numérique afin de déterminer les enjeux prioritaires pour le territoire. En 2022, la cybersécurité, la sobriété, le territoire intelligent et la visibilité de l'offre de médiation numérique du Département ont été traités en atelier en tant que sujets majeurs.





AGRICULTURE ET FORÊT

La politique agricole et forestière du Département s'articule autour d'actions et de programmes reposant d'une part, sur des compétences propres au Département et d'autre part, sur la convention signée le 15 février 2017 par le Département et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en matière de développement économique pour les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de l'agroalimentaire. Les différentes interventions sont adossées à des régimes d'aides de l'État compatibles avec les règles européennes.

Chiffres clés 2022

4 056 exploitations employant **7 584** actifs permanents
(recensement agricole 2020)

159 établissements employeurs (hors artisanat commercial qui correspond aux secteurs de la charcuterie et de la boulangerie-pâtisserie) pour **5 983** postes (Ministère de l'agriculture et de l'alimentation 2018)

1 800 entreprises et **7 000** emplois dans la filière bois

48% du territoire ligérien dédié à l'activité agricole (recensement agricole 2020)

28% du territoire ligérien dédié à la forêt

393 M€ de potentiel de production des exploitations agricoles avec forte prédominance du lait et produits laitiers (132 M€) et des bovins viandes (84 M€) (recensement agricole 2020)

L'aide à l'installation des jeunes entrepreneurs de travaux forestiers

L'objectif est d'accompagner les nouveaux entrepreneurs de travaux forestiers (ETF) dans l'acquisition de leurs premiers matériels et véhicules professionnels afin de favoriser les vocations pour ces métiers difficiles, dangereux et faiblement rémunérateurs. Ce soutien peut prendre deux formes :

- une aide aux investissements à hauteur de 70% plafonnée à 10 000 €, comprenant l'achat du matériel de base de la profession (tronçonneuse, débroussailleuse...), des petits matériels d'accompagnement (hache, corde, câble, signalétique...), du matériel informatique, des équipements de sécurité,
- une aide forfaitaire de 5 000 € pour l'acquisition d'un véhicule tout terrain professionnel neuf ou d'occasion.



La nouvelle programmation FEADER

L'année 2022 a été marquée par la fin de la transition entre la programmation européenne 2014-2022 et la nouvelle programmation 2023-2027. Le Département a confirmé qu'il cofinancera aux côtés de l'Union européenne et de la Région plusieurs mesures :

- deux portant sur l'irrigation,
- une sur la modernisation des bâtiments d'élevage,
- une sur les investissements dans les industries agroalimentaires,
- quatre concernant la filière forêt-bois.

La mise en place de cette nouvelle programmation a été l'occasion pour les co-financiers de demander la création de critères de sélection des projets, liés à l'adaptation au changement climatique. Le Département a prévu de financer à hauteur de 650 000 € par an la mesure relative à la modernisation des bâtiments d'élevage. L'engagement du Département a été acté par une convention avec l'Agence de service de paiement et la Région qui sera signée au début de l'année 2023.

ZOOM SUR

La fromagerie "Le petit domaine de Manon"

"Le petit domaine de Manon" est une fromagerie installée à Saint-Romain-la-Motte et créée par Manon Denis pour valoriser le lait du GAEC du Petit Domaine. Son atelier se situe à quelques pas de la salle de traite, dans des locaux qui ont été aménagés pour accueillir son activité. Elle a pour objectif de relocaliser la production de certaines spécialités fromagères telles que la mozzarella ou le Skyr. Elle produit également du beurre et de la crème et développe d'autres produits.

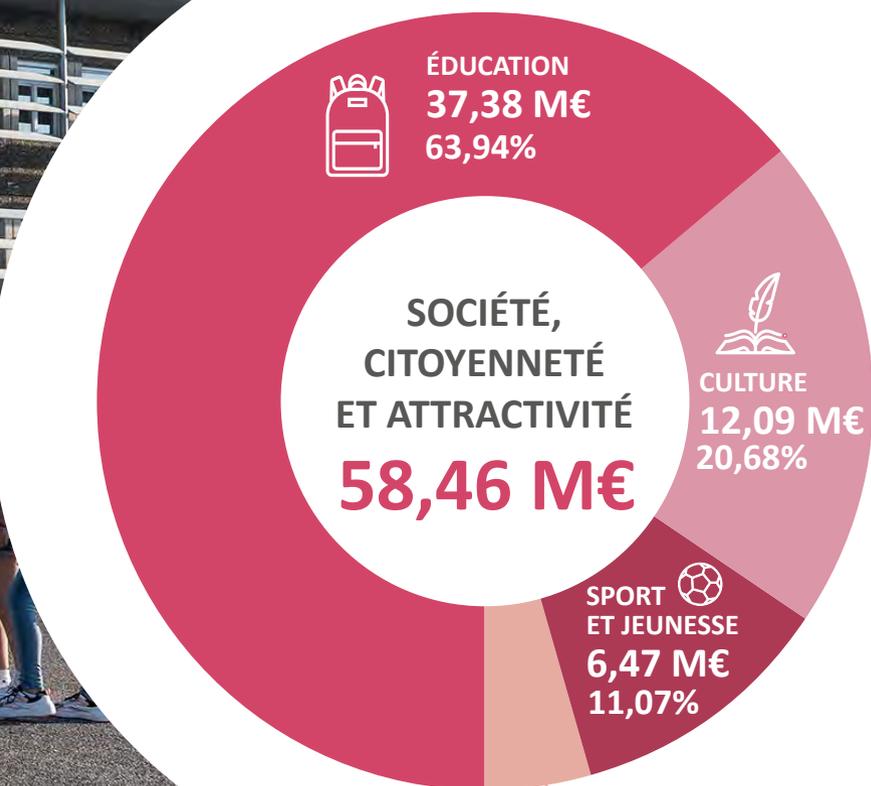
L'investissement pour le matériel de transformation s'élève à plus de 200 000 €. Elle a pu bénéficier d'une aide à hauteur de 78 643 € financée à 50% par le FEADER, 25% par la Région et 25% par le Département.



SOCIÉTÉ,
CITOYENNETÉ
ET ATTRACTIVITÉ

Loire
LE DEPARTEMENT
Collège
Albert Schweitzer





ÉDUCATION
37,38 M€
63,94%



CULTURE
12,09 M€
20,68%



SPORT
ET JEUNESSE
6,47 M€
11,07%



Tourisme
2,52 M€
4,31%

50 collèges publics dont 48 gérés par le Département

Environ **450** agents techniques dont **109** ayant une activité en lien avec la restauration scolaire

2 nouvelles restructurations de collèges publics validées (**18,5 M€** chacune)

38 demi-pension et **15 000** repas servis chaque jour

700 000 € d'aide à la scolarité pour les collégiens boursiers

3 M€ en 5 ans pour la modernisation de l'infrastructure informatique des collèges

7,4 M€ de dotations de fonctionnement aux collèges publics

La médiation scientifique

La convention de partenariat liant le Département et La Rotonde a été renouvelée. Une subvention de 46 000 € a été apportée pour soutenir les actions de médiation scientifique à destination des collégiens. L'action "Alan Turing" et le projet "SchoolLab" s'inscrivent dans cette démarche.

L'action "Alan Turing" proposée par la Compagnie de Théâtre Vladimir Steyeart aborde la vie du célèbre mathématicien par une représentation théâtrale, suivie d'un atelier sur le codage. En 2022, 10 séances ont été organisées dans les établissements à travers tout le département.

Le dispositif "SchoolLab" accompagne quant à lui des projets de classes autour de parcours très variés, liés aux sciences et encourageant l'apprentissage par la recherche. En 2022, 8 collèges ont été concernés : Léonard-de-Vinci à Saint-Romain-le-Puy, Louis-Grüner à Roche-la-Molière, Honoré-d'Urfé, Puits de la Loire, Aristide-Briand à Saint-Étienne, Waldeck-Rousseau à Firminy, Saint-Joseph au Chambon-Feugerolles, Le Pilat à Bourg-Argental.

ÉDUCATION ET JEUNESSE

Responsable des collèges, le Département met tout en œuvre pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves. Il veille également à les accompagner dans leur vie de futurs citoyens.

ZOOM SUR

Le programme éducatif départemental 2023-2027

Par son vote du 9 décembre 2022, l'Assemblée départementale a validé le Programme éducatif départemental. Celui-ci s'organise autour des axes stratégiques suivants :

- le bien-être des collégiens,
- le numérique éducatif,
- la découverte des métiers.

La méthode proposée vise à créer des synergies entre les diverses politiques départementales portées par les directions de la collectivité, en lien avec la politique de la Direction de l'éducation en faveur des collégiens. Une attention particulière sera donnée à l'accompagnement des établissements en veillant à une équité territoriale, et au souhait de mettre en valeur les actions et le patrimoine ligérien.

Restructuration partielle du collège du Puits de la Loire et nouvelle cuisine

Après une première phase en 2021, comprenant le remplacement des portails élèves et la rehausse des clôtures afin de sécuriser le collège, la réfection du pôle médico-social et la rénovation de l'étage de l'administration (bureaux administratifs, salles de réunion, locaux agents), une seconde phase de travaux a débuté en 2022. Elle comprenait la finalisation de la construction du bâtiment de la nouvelle demi-pension et des salles de technologie et d'arts plastiques. La demi-pension et les locaux ont été livrés dans les temps et la nouvelle demi-pension mise en service en septembre 2022. Cette opération a représenté un investissement de 5 M€.



46 500 visiteurs sur les 4 sites culturels du Département

1 390 spectateurs ont assisté aux spectacles de la programmation culturelle sur les sites pour **21** spectacles.

37 240 € ont été consacrés à cette programmation

2 710 élèves ont fréquenté les sites culturels du Département

320 enfants ont participé aux ateliers jeune public mis en place sur les sites

Propriétés culturelles : accueil des publics et médiation

Jeune public et public scolaire, public individuel (visite libre ou guidée), groupes adressés par les offices de tourisme... Les propriétés culturelles déploient des offres spécifiques et adaptées à leurs différents publics pour améliorer les conditions d'accueil, que ce soit matériellement, en termes de contenu ou d'information (signalétique, communication, réservation). Par ailleurs, l'accueil de réunions, de séminaires et d'événements est assuré par le service (46 réservations de la salle de la grange à la Bâtie d'Urfé et 8 mises à disposition de sites).

L'offre scolaire est en cours de repositionnement et les offres individuelles ont été diversifiées. Parmi celles-ci, la mise en place d'un jeu interactif "Mille ans d'histoire au prieuré de Pommiers" qui permet au public de visiter le site librement et de manière ludique. En 2022, 18 visites thématiques, 4 escape games et 25 ateliers jeune public et animations familiales ont été organisés.

CULTURE

Le Département mène une politique volontariste en faveur de la culture afin de nourrir la création et garantir l'accès à tous et sur tout le territoire à une offre artistique de qualité.

La Maîtrise de la Loire renforce ses actions partenariales

Plusieurs actions ont été co-organisées entre la Maîtrise et les services du Département. Parmi celles-ci :

- un concert à la forêt de Lespinasse en partenariat avec le service environnement,
- un disque pour les tout petits réalisé avec les professionnels de l'enfance (ASE, PMI), ainsi qu'un documentaire retraçant cette initiative,
- un concert organisé avec le service patrimoine au Prieuré de Pommiers-en-Forez,
- 2 projets associant des structures du réseau d'enseignement artistique, avec des concerts à Rive-de-Gier (Guitare Vallée) et Veauche (Djazia Satour),
- l'animation d'un atelier "team building" ludique entre agents et élèves maîtrisiens, lors d'un séminaire de la DRH,
- un atelier ludique et musical proposé lors du séminaire du Pôle vie sociale par deux enseignants de la Maîtrise.

archives.loire.fr : un nouveau site pour les Archives

Ce site, plus moderne, comporte des fonctionnalités attendues par le public, avec une visionneuse plus fluide et rapide et des recherches simplifiées. Il présente davantage de contenus. Il est par exemple possible d'entendre les enregistrements de 160 combattants de la Première Guerre mondiale réalisés par M. Lucien Barou. Les vingt-deux volumes des Chartes du Forez antérieures au XIV^e siècle publiés par la fondation Georges-Guichard, de 1930 à 1982 ont aussi été mis en ligne. Des dossiers pédagogiques consacrés à la Guerre d'Algérie et au Concours national de la Résistance et de la Déportation sont également consultables, ainsi que de nouvelles images numérisées concernant l'État civil des communes de la Loire.

De prochaines étapes du développement interviendront avec la mise en place de nouvelles fonctionnalités : indexation collaborative, mise en ligne progressive des bases de données décrivant les fonds d'archives conservés dans la Loire et développement des expositions virtuelles.

ZOOM SUR

Médiathèque départementale : les évolutions du site centre de Montbrison

L'objectif de l'opération a été de transformer des lieux initialement conçus comme des espaces logistiques (stockage et diffusion de documents), en lieux d'accueil, de formation, de présentation et de médiation des collections afin d'accompagner les nouvelles missions de la Médiathèque départementale.

Les points clés du programme :

- redéfinir l'accueil : plus simple, plus qualitatif, moderne, intuitif et convivial,
- offrir des espaces de médiation des collections,
- proposer une offre variée aux usagers : salles de travail en équipes et salles de réunion, "labo design",
- réagencer les bureaux et améliorer le confort d'usage,
- favoriser le nomadisme et le travail en itinérance.

Le Ministère de la Culture a apporté un appui financier au titre du concours particulier de la dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques publiques.





SPORTS

Du sport pour tous au sport de haut niveau, le Département accompagne et soutient le développement des pratiques sportives. Il apporte une attention toute particulière aux sports de pleine nature, associés à la découverte du territoire et au maintien en bonne santé.

Chiffres clés 2022

- 588 300 €** d'aide pour **111** manifestations ou projets sportifs
- 50 000 €** dédiés au développement des activités de pleine nature
- 539 000 €** pour l'accompagnement des Pôles et centres de formation des clubs
- 1,36 M€** pour l'aide aux clubs de haut niveau
- 115 000 €** pour soutenir **80** athlètes dans **20** disciplines
- 6** villages sport nature labellisés

La Rémi-Cavagna au cœur de la Loire

Le Département a créé en 2022 une manifestation sportive grand public. Cette cyclo sportive a proposé trois parcours dont deux chronométrés le dimanche 25 septembre au départ du village sport nature de Saint-Just-en-Chevalet. Avec l'appui technique du club cycliste du CR4C Loire, la manifestation a permis de promouvoir une discipline en plein essor dans les paysages des monts du Forez et des gorges de la Loire pour les 240 participants présents.

Accompagnement au déploiement du label "Village sport nature"



Le Département assure le développement des disciplines sportives de pleine nature en aménageant le territoire, à partir d'un réseau de sites de pratiques variées. Afin d'assurer une offre homogène de qualité sur tout le territoire, la collectivité a créé les "Villages sport nature" et les "Spots pleine nature". Ces labels garantissent des parcours de qualité et un niveau d'accueil et d'encadrement pour le plaisir de tous.

Depuis 2017, 9 villages ont postulé. 6 villages sont aujourd'hui labellisés, avec 4 nouveaux villages labellisés en 2022 : Belmont-de-la-Loire, Cordelle, Chalmazel et Saint-Just-en-Chevalet.

Loire Terre de jeux 2024

Le Département est labellisé "Terre de Jeux 2024" depuis décembre 2020. Il est reconnu comme l'une des 10 collectivités les plus actives en France pour les actions "Terre de Jeux". Le but est d'animer le territoire, d'inciter à la pratique du sport, de faire découvrir de nombreuses disciplines quels que soient les publics et de vivre l'aventure olympique sur cette période.

En 2022, le Département a organisé avec le CDOSL le 2^e Forum Terre de Jeux Loire à Roanne qui a permis aux collectivités ligériennes labellisées de se rencontrer. Parallèlement, 500 jeunes collégiens ont pu s'essayer à une quinzaine de disciplines.



3,6 M de nuitées estivales en 2022 (+ 21% par rapport à l'été 2021)

9,6 M d'excursions. Destination privilégiée de la clientèle de proximité

9 000 emplois salariés dans l'activité touristique ligérienne
(soit 4,8% de l'emploi salarié total)

19 000 abonnés sur Instagram

32 900 fans sur Facebook

La promotion de l'offre touristique ligérienne

Cette mission est confiée à l'Agence de développement touristique (ADT) en bonne articulation et cohérence avec les actions conduites par le service tourisme du Département. Dans cette perspective, l'ADT déploie un plan annuel d'actions (stratégie numérique, participation à des salons et des workshops, accueils de bloggeurs, accueils de presse...).

La feuille de route 2022 de l'ADT a fait la part belle à un tourisme durable, respectueux de l'environnement, axé sur la dimension pleine nature et l'art de vivre (gastronomie, terroir, œnotourisme...). Elle a été ponctuée de temps forts dont :

- la sortie du premier *Guide du routard* de la Loire. Édité à 16 000 exemplaires et disponible dans plus de 4 000 points de vente, ce guide de 160 pages fait la part belle aux offres et aux expériences à vivre dans la Loire,
- une campagne de communication régionale pour promouvoir la sortie du guide et la destination Loire (affichage bus, métros, radios, presse écrite et parrainage de la météo de France 3 pendant tout le mois de juillet),
- un nouveau site internet : loirestory.com

**Votre histoire
est dans la Loire !**

TOURISME

Promouvoir l'offre touristique, aménager le territoire, accompagner les projets... Le Département poursuit son action avec l'appui de l'Agence de développement touristique de la Loire.



La station de Chalmazel hiver comme été

La saison d'hiver 2022-2023 est à ranger dans les très bonnes années neige avec 79 jours d'ouverture du 17 décembre au 19 mars et ce malgré une faible fréquentation en décembre-janvier en raison du redoux. L'enneigement naturel a quant à lui permis d'exploiter le haut du domaine sur le mois de février. Ceci a permis la vente de 38 534 forfaits pour un chiffre d'affaires de près de 600 000 €. La station a accueilli des clients venus de 89 départements différents et quatre pays étrangers (Angleterre, Belgique, États-Unis, Russie). 65 % étaient originaires de la Loire, 11% du Rhône et 6% du Puy-de-Dôme. Pour se diversifier et proposer d'autres activités "neige", le parcours de ski de randonnée, les itinéraires raquettes et l'activité de VTT électrique sur neige ont été pérennisés.

Durant l'été 2022, les remontées mécaniques ont été ouvertes 48 jours de fin mai à fin août. Vétélistes, marcheurs, et autres pratiquants de trottinettes ont arpenté les sentiers prévus pour chacune de ces pratiques. Des intervenants privés ont expérimenté diverses activités encadrées comme le tir à l'arc, le mini-golf, ce qui a suscité un intérêt certain auprès des familles et des jeunes adultes. Les remontées mécaniques ont généré 625 forfaits pour un chiffre d'affaires d'un peu plus de 30 000 €.



FONCTIONS
TRANSVERSALES
ET AFFAIRES
GÉNÉRALES



SORTIE

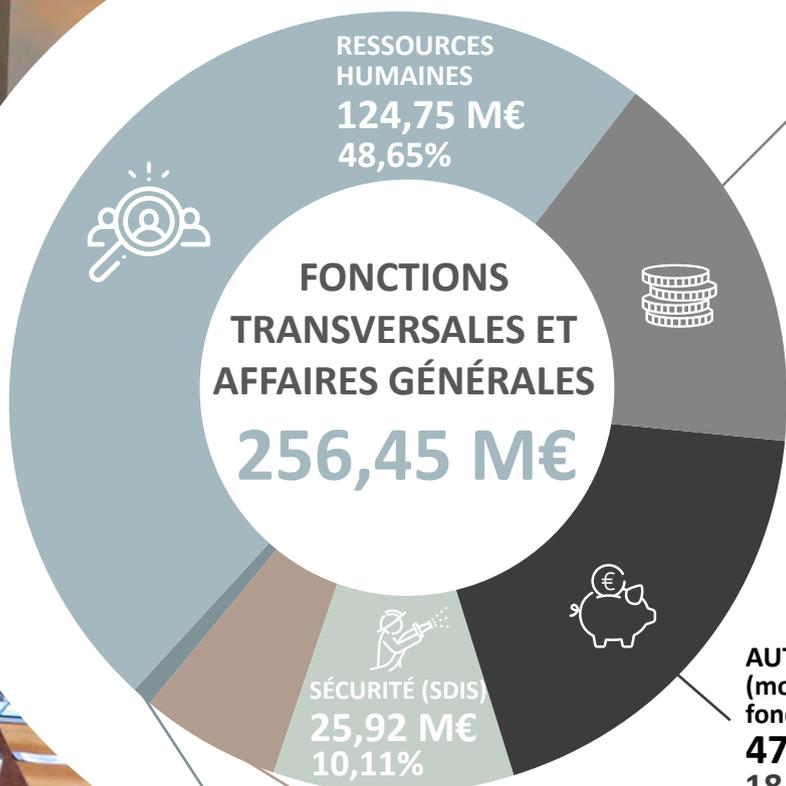
SORTIE

SORTIE

SORTIE

NIKI KISS

ANNA BRUNEL



FONCTION STRATÉGIQUE
2,11 M€
0,82%



COMPENSATION TRANSFERT SEM
14,48 M€
5,64%

RESSOURCES

En 2022, après avoir protégé dans l'urgence, la politique Ressources a contribué à investir pour l'avenir en renforçant la capacité de résilience de la collectivité et en soutenant l'investissement dans les transitions numérique et écologique et ce, dans une démarche de gestion responsable et stratégique des ressources.

Chiffres clés 2022

3 636 agents rémunérés dont **513** assistants familiaux et **74** agents MDPH

1 112 contrats passés, dont **239** consultations lancées pour un total d'engagements contractuels d'achat de **63,9 M€**

227 sites au total (hors collèges)

174 opérations programmées pour les bâtiments, **800** interventions non programmées (dépannages, travaux d'urgence)

2 500 postes de travail (hors collègues), dont **1 900** portables

La modernisation du Datacenter

Le Datacenter du Département héberge l'ensemble des serveurs d'applications et systèmes de stockage utiles à l'exercice de ses missions. Afin d'assurer le plan de reprise d'activité et la haute disponibilité de certaines applications, ces infrastructures sont réparties sur deux sites.

Considérant d'une part, le vieillissement de ces infrastructures, et d'autre part, le besoin croissant des capacités de stockage et de puissance de traitement, l'hypothèse d'une restructuration globale a été envisagée. Une étude approfondie a été conduite en 2021 dans un objectif d'amélioration de la performance, tout en optimisant les coûts et en simplifiant l'administration. La mise en œuvre du scénario retenu a été planifiée début 2022. L'opération a été minutieusement préparée pour permettre le remplacement des serveurs (environ 400) et des systèmes de stockage sans interruption du fonctionnement des applications (environ 200).

Concrètement, la nouvelle architecture mise en place a permis de multiplier la puissance de calcul par deux et d'augmenter la capacité de stockage de 30% tout en unifiant l'administration et rationalisant les coûts de licences. Elle offre également de réelles capacités d'évolution. La prochaine étape portera sur la rationalisation de l'espace et le remplacement de la climatisation de la salle pour minimiser la consommation énergétique tout en garantissant sécurité et bon fonctionnement.

Enquête baromètre social Démarche PACT (Prévenir et agir pour les conditions de travail)

Initiée en 2019, la Démarche PACT, portée par le service prévention-santé de la Direction des ressources humaines s'appuie notamment sur un baromètre social. L'objectif de cette démarche est d'évaluer régulièrement le climat social de la collectivité autour de différentes thématiques : le poste de travail, les missions, les relations professionnelles, l'épanouissement personnel et les perspectives professionnelles.

Ainsi, chaque agent a eu la possibilité de s'exprimer en 2022 par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne. 47% des agents interrogés ont répondu au questionnaire, l'ensemble des Pôles se sont mobilisés. Le plan d'actions va être mis à jour en fonction de ces nouveaux résultats pour poursuivre le diagnostic et la prévention des risques psychosociaux auxquels sont exposés les agents.



**PACT : PRÉVENIR ET AGIR
POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL**
Résultats baromètre social 2022

ZOOM SUR Le Legal design

Après s'être formés fin 2021, les agents de la direction des affaires juridiques ont mis en œuvre un design thinking appliqué au droit : le Legal design. Il s'agit d'une méthode centrée sur les besoins de l'utilisateur. Elle est basée sur deux fondements :

- l'identification des besoins et des enjeux du demandeur afin d'adapter la réponse juridique en conséquence,
- le visuel afin de rendre la réponse juridique plus accessible et lisible, notamment en y intégrant des éléments graphiques.

La remontée automatique des données de consommations énergétiques et l'optimisation des abonnements

Issu de la Loi Elan, le décret tertiaire ou "dispositif éco-énergie tertiaire", publié en juillet 2019, impose de réduire les consommations énergétiques dans les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m². Par rapport à une année de référence, les réductions de consommation devront atteindre 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050, sauf lorsque les dépenses énergétiques sont inférieures à un seuil défini réglementairement.

Pour répondre aux objectifs du décret, le Département a fait le choix de la modernisation, en mettant en place la solution "SAVEE by ADVISEO" pour automatiser la collecte des données de consommation, établir un historique et analyser les résultats. Cette solution permet également de détecter les économies qu'il est possible de réaliser grâce à l'optimisation des contrats.

Pour l'ensemble des 115 sites intégrés dans la plateforme, les optimisations de contrats détectées au 7 novembre 2022 s'élèvent à 42 132 € TTC par an, soit 8% de gains.

31 500 abonnés Facebook (26 000 en 2021)

142 actualités publiées en Une de loire.fr soit près de 3 actualités par semaine

3 800 consultations sur la Digital Workplace pour l'article le plus consulté

17 webinaires internes

5 200 personnes, visiteurs et compétiteurs ayant participé à l'édition 2022 du Bike and Troc festival

4 démarches d'évaluation de politiques publiques conduites

30 enquêtes conduites et 10 000 réponses traitées

Lancement d'une démarche transversale de Gestion de la relation usagers (GRU)

Le Département, à travers son projet Loire Administration 2030, veut réaffirmer sa proximité avec le territoire ligérien. Cela implique de travailler notamment sur la gestion de la relation usagers. La stratégie GRU et sa feuille de route devront constituer le cadre de référence pour mettre en œuvre une gestion de la relation usagers au sein de l'ensemble de la collectivité, et concernant tant l'accueil physique, téléphonique que les relations numériques et courriers.

L'année 2022 a permis d'enclencher la démarche, notamment par l'établissement d'un diagnostic et la définition d'axes stratégiques. Le diagnostic a permis une collecte et une analyse de plusieurs études et données existantes. Un questionnaire a été soumis à une cinquantaine d'usagers lors de deux demi-journées à la Foire de Saint-Étienne et à l'antenne du Département à Montbrison. Une cinquantaine d'agents a également été réunie lors de quatre ateliers entre octobre et novembre 2022, afin d'échanger sur le fonctionnement actuel, la perception des forces et faiblesses, les opportunités et les risques. Ce travail a permis, en novembre 2022, au comité stratégique, composé du DGS, des DGA, et des directeurs des ressources humaines et de la communication, de définir des axes stratégiques. Ils constitueront le socle de la stratégie et de la feuille de route, en 2023.

FONCTIONS STRATÉGIQUES

La politique publique "Fonctions stratégiques" traduit l'ambition impulsée par l'exécutif d'adapter les politiques publiques départementales aux enjeux d'aujourd'hui, de moderniser le fonctionnement de la collectivité et de valoriser son image.

3^e édition et évaluation de la campagne agents "Toujours là pour vous aider"

"3 000 agents à vos côtés" (2020), "On est là pour vous aider" (2021) et... "Toujours là pour vous aider" (2022). Ces trois premières campagnes de la collectivité avaient pour but de valoriser nos métiers, mieux faire connaître nos missions et créer de la proximité avec les Ligériens.

Compte tenu du budget investi (entre 60 000 et 80 000 €), la direction de la communication a souhaité en 2022 mesurer concrètement l'impact de ces campagnes. Elle a donc réalisé au début du printemps une mesure "à chaud" pour évaluer l'efficacité des quatre médias utilisés : affichage, radio, presse, publicité digitale.

L'évaluation s'est révélée positive, principalement pour quatre motifs :

- 58% des Ligériens se souviennent de la campagne pour l'avoir vu ou entendue,
- la campagne améliore sensiblement l'image de notre collectivité : 94% de ceux qui ont reconnu la campagne ont une image positive du Département, quand ceux qui ne l'ont pas vue ou entendue sont "seulement" 82% à partager cet avis. L'exposition à la campagne se traduirait ainsi par un gain de 12 points d'image positive, soit 50 000 personnes,
- la campagne a littéralement boosté le trafic sur le site web du Département,
- les compétences du Département sont mieux attribuées par les personnes qui ont vu les visuels ou entendu les spots, puisqu'ils citent davantage nos interventions en matière de solidarité.



Mise en ligne et audience du nouveau site de la station Chalmazel.fr

Après le lancement, lors des Journées européennes du patrimoine, des quatre sites mettant en valeur les propriétés culturelles du Département, batiedurfe.fr, prieuredepommiers.fr, abbayebenedictine.fr (Charlieu), couventdescordeliers.fr, la Direction de la communication a édité en décembre le nouveau site de la station de Chalmazel : chalmazel.fr

Disposant d'une newsletter dédiée, de webcam avec vues sur les pistes, et d'une version anglaise, le site a été doté d'une seconde maquette l'été afin de mieux valoriser la station. Les premières chutes de neige avant la fin de l'année ont facilité la captation d'audience à tel point qu'on a enregistré jusqu'à 20 000 visiteurs par semaine dès le premier mois d'activité.

CRÉATION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION - 09/2023
CRÉDITS PHOTOS : FRÉDÉRIC CHAMBERT - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - HUBERT GENOUILHAC - VINCENT POILLET -
FABRICE ROURE - ELYAS SAENS - JOHANN TROMPAT - ADOBE STOCK